



## ALLER JUSQU'AU BOUT DE LA RÉVOLUTION

Par **Éric Alvarez**  
Ing.f., Ph. D.

« 100 ans en foresterie, l'âge d'une révolution ». C'est le slogan entourant les célébrations liées aux cent ans d'enseignement de la foresterie à l'Université Laval. Clin d'œil à la fois à l'âge auquel on peut récolter un peuplement forestier et à la réforme politique en cours. En effet, cette réforme créera certainement une petite révolution dans notre monde forestier. À cet égard, le projet de loi 57 sur l'aménagement durable des forêts<sup>1</sup> est certainement un grand avancement pour l'acceptation sociale de l'aménagement des forêts publiques en permettant à des groupes autres que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et l'industrie forestière d'avoir un droit de parole, et ce, au-delà d'une consultation.

Là où j'ai des inquiétudes, c'est quand j'analyse la situation sous l'angle de la préservation et de la valorisation de la mémoire forestière dans l'aménagement. Plus largement, je dois avouer m'inquiéter pour l'existence même des ingénieurs forestiers en tant qu'aménagistes forestiers professionnels. En fait, à la suite de *L'Erreur boréale*, les ingénieurs forestiers ont été placés dans un état de disgrâce aux yeux de l'opinion publique. L'image des professionnels forestiers en a été profondément affectée, et leurs savoirs et méthodes sont devenus suspects, alors que leurs compétences scientifiques et professionnelles les placent au cœur de la solution pour un aménagement durable des forêts. Il apparaît essentiel que cette situation malheureuse soit corrigée. Le retrait de la planification de l'aménagement par l'industrie et son transfert au MRNF, en milieu « contrôlé », sont des effets directs de cette disgrâce. Voilà une perte nette de mémoire et d'expertise. Et ça n'a rien à voir avec la compétence intrinsèque des personnes!

Je reste convaincu qu'un aménagement durable n'est possible qu'à la condition express de placer les professionnels au centre du système, de leur fournir les moyens de s'exprimer et de faire valoir leurs compétences et leurs responsabilités. Aussi, il s'avère impératif de mettre à leur disposition des structures d'aménagement basées sur la responsabilité professionnelle qui, par conséquent, permettraient à des forestiers d'être amoureux d'une forêt, de créer des vocations où des professionnels s'investiraient pleinement, de marier l'art et la science, enfin de stimuler une vraie réflexion et de préserver la mémoire.

Je ne vois rien de cela dans ce qui est proposé, au contraire. D'un côté, le travail des professionnels sera étroitement balisé. En effet, plutôt que de conjuguer l'art et la science, les bases seront la science seule traduite par le biais de guides ou de règlements. L'expérience professionnelle de terrain sera peu valorisée. D'un autre côté, la mise en place des tables de gestion intégrée, même si elles accroîtront l'acceptation sociale, auront pour effet de créer des structures où l'aménagement sera orienté par des groupes pour qui la forêt sera considérée selon leurs intérêts propres. La présence d'aménagistes professionnels qui envisageraient la forêt dans sa globalité serait ici fondamentale pour offrir un contrepoids.

Lors de la commission parlementaire du projet de loi 57, j'ai proposé une structure de ce type, mais je fus le moins illustre à le faire! M. Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique fit de même, à l'instar de Nature Québec qui souhaitait que l'on reconsidère l'établissement des sociétés d'aménagement, proposé en juin 2008, dans le document de travail.

1. Au moment d'écrire ces lignes, le projet de loi était en étude article par article. Je me base sur les grandes lignes qui sont ressorties des versions de juin et de décembre 2009 du projet de loi.

Les chroniques d'Éric Alvarez portent sur un sujet de son choix et sont traitées sous un angle qu'il privilégie. Toutefois, l'opinion de l'auteur ne représente pas nécessairement celle des membres de la SHFQ ni de son personnel. La Société n'est donc aucunement responsable des propos qui y sont tenus.

Sans faire d'effort de recherche particulier, j'ai retrouvé ce type de proposition de la part d'un professeur en aménagement et en écologie forestière de l'Université du Montana<sup>2</sup>. Son «illumination» est venue à la suite d'une expérience dans les forêts bavaroises, des forêts aménagées de façon suivie depuis près de trois cents ans. À la lumière de ses expériences, il lui est apparu clairement qu'il fallait favoriser une vision à long terme (20-30 ans) «stewardship» pour garantir un aménagement forestier adéquat au jour le jour et déléguer une bonne partie des responsabilités d'aménagement à des acteurs locaux imputables. Au fond, comme le soulignait ce professeur, dans tout cela, il y a une simple logique : pour un aménagement durable écosystémique, les structures d'aménagement doivent être adaptées aux cycles et à la dynamique des forêts.

Nous sommes à l'aube d'une petite révolution forestière mais, personnellement, je l'espèrerais plus grande, plus complète. J'espèrerais surtout une révolution qui laisserait transparaître une véritable confiance envers les professionnels forestiers, les ingénieurs forestiers au premier chef, une révolution qui redonnerait des lettres de noblesse à l'expérience sur le terrain et à la mémoire forestière. Sans mémoire, il ne peut y avoir d'aménagement durable! ■

2. [http://www.nxtbook.com/nxtbooks/saf/forestrysource\\_200908/index.php#/0](http://www.nxtbook.com/nxtbooks/saf/forestrysource_200908/index.php#/0)

## TRÉSORS EN VOIE D'ÊTRE PERDUS ?

Vous possédez des archives  
ou connaissez la localisation d'archives  
forestières risquant d'être perdues ?

Communiquez avec moi à :

ealvarez@shfq.ca  
418 640-1705

### CONCERNANT L'AUTEUR

Né à Toulouse (France) en 1969, il possède un baccalauréat en aménagement forestier de l'Université Laval et une maîtrise dont le thème est «Impact de la stratégie d'aménagement de la Forêt Montmorency sur la martre d'Amérique». De 1997 à 2000, il a travaillé au sein d'une firme de consultants en forêt privée, dans les Laurentides, en tant que spécialiste des questions multiressources. En 2000, il a entamé une thèse de doctorat sur l'impact historique des coupes forestières à l'échelle du paysage en Mauricie, qu'il a terminée en 2009. Il a maintenant rejoint la SHFQ à titre de chercheur.



**Vous êtes experts en foresterie.**

**Nous sommes experts en communication.**

**À chacun son métier.**

**À chacun sa passion.**

**Il nous fera plaisir de vous aider à la communiquer.**

**Finesse et vitalité de vos contenus**

Rédaction – Révision – Traduction  
Graphisme – Web

[www.prosecommunication.com](http://www.prosecommunication.com)

418 827-5038 ou 418 998-1255